

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

TENUE LE 4 MAI 2021

BUREAU

La séance est ouverte à 15 heures à la Maison de l'Automobile, Boulevard de la Woluwe 46 à 1200 Bruxelles, sous la présidence de Madame QUINET Ingrid, domiciliée à B-1300 Wavre, avenue Charles le Téméraire, numéro 5, titulaire de la carte d'identité numéro 592-0142959-62.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

1/ Actionnaires

L'assemblée se compose des actionnaires dont les noms, prénoms, domiciles ou dénominations sociales et sièges sociaux, ainsi que le nombre d'actions dont chacun se déclare propriétaire sont repris en une liste de présences signée par leur mandataire étant Madame Ingrid QUINET, prénommée, liste qui demeurera ci-annexée (annexe 1).

En effet, un communiqué de presse a été publié et placé sur le site internet de la présente société, annonçant qu'en regard aux mesures de confinement prises dans le cadre de la pandémie du Covid-19 le conseil d'administration de la présente société a décidé que la présente assemblée ne serait pas publique, mais que les votes pourraient être valablement exprimés soit via formulaire de vote, soit via procurations, afin que leur mandataire unique puisse comparaître seule en leur nom et pour leur compte devant le notaire soussigné.

Il n'existe pas d'autres titres auxquels un droit de vote est rattaché.

En conséquence la représentation des actionnaires est définitivement arrêtée comme indiqué en ladite liste de présences.

2/ Administrateurs

Tous les administrateurs ont été valablement convoqués, mais eu égard aux mesures actuelles de confinement prises dans le cadre de la pandémie du Covid-19, il a été décidé qu'ils ne seraient pas présents et que seule leur mandataire serait présente, afin de représenter tant les actionnaires lui ayant donné procuration, que tous les membres du conseil d'administration pour le comptage des différents votes, tant par procuration que par formulaire de vote.

3/ Commissaire

Le Commissaire, à savoir Mr Joeri Klaykens, représentant de la société Ernst & Young – Réviseurs d'Entreprises », ayant son siège social à B-1831 Diegem, De Kleetlaan 2, a également renoncé à être présent à la présente assemblée, pour les mêmes motifs que les administrateurs.

CONVOCACTION DE L'ASSEMBLEE

L'assemblée a été régulièrement convoquée conformément à la loi et à l'article 24 et suivants des statuts, à savoir :

- Par des annonces insérées dans les journaux suivants:
 - ◆ La Libre Belgique du 2/04/2021 ;
 - ◆ De Standaard du 2/04/2021 ;
 - ◆ Le Moniteur belge du 2/04/2021 aux pages 312279-312281.Les numéros justificatifs conformes de ces publications sont déposés sur le bureau et paraphés par les scrutateurs ainsi que le Président.
- Par des lettres adressées en date du 2/04/2021 en ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives, les administrateurs ainsi que le commissaire.

Sont présents, représentés ou ont voté par correspondance, les actionnaires titulaires de 1.721.208 actions sur un nombre total de 3.288.682 actions, soit l'ensemble des actions émises par la société, après déduction des 11.176 actions propres détenues par la société à la même date.

Chaque action donne droit à une voix.

Toutes les formalités requises pour la validité de la réunion étant remplies, l'assemblée constate être valablement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

La présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Prise de connaissance du rapport annuel concernant l'exercice statutaire et l'exercice consolidé clôturé le 31 décembre 2020.
2. Prise de connaissance du rapport du commissaire concernant les comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020 et du rapport du commissaire concernant les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2020.
3. Prise de connaissance des comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2020.

Les points 1 à 3 inclus concernant une simple prise de connaissance, l'Assemblée générale ne doit arrêter aucune décision en l'occurrence. La présente convocation ne reprend par conséquent aucune proposition de décision quant à ces 3 points portés à l'ordre du jour.

4. Approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020 et des affectations et prélèvements.
Proposition :

- *d'approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020, affectations et prélèvements inclus ;*
 - *d'octroi d'un dividende brut de € 4,95 par action : ce dividende se compose, d'une part, de l'acompte sur dividende de € 4,25 brut par action, distribué en décembre 2019 et, d'autre part, d'un solde de dividende de € 0,70 brut par action. Le solde du dividende sera payable le 12 mai 2021 contre remise du coupon n° 30.*
5. Nomination d'un administrateur indépendant
- Proposition de nommer M. Philip De Greve en tant qu'administrateur indépendant non exécutif pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2023. M. De Greve répond aux critères d'indépendance stipulés à l'article 7:87 du Code belge des sociétés, en conjonction avec la recommandation 3.5 du Code et les règles de gouvernance d'entreprise applicables.*
6. Approbation de la politique de rémunération de la Société.
- Selon le nouveau Code belge de gouvernance d'entreprise 2020, Home Invest Belgium SA doit élaborer une politique de rémunération et la soumettre au vote de l'assemblée générale.
- Proposition afin d'approuver la politique de rémunération de l'entreprise.*
7. Approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020, qui constitue un volet spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise.
- Proposition d'approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.*
8. Décharge aux administrateurs de la Société.
- Proposition d'octroyer la décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.*
9. Décharge au commissaire de la Société.
- Proposition d'octroyer la décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.*
10. Approbation des états financiers de la société anonyme « Meyers-Hennau » le 1er juillet 2020.
- Proposition d'approbation des états financiers de la société anonyme « DG Development », fusionnée par absorption avec Home Invest Belgium le 16 décembre 2020, pour la période s'étendant du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020.*
11. Décharge aux administrateurs de la société anonyme « DG Development ».
- Proposition d'octroyer la décharge aux administrateurs de la société anonyme « Meyers-Hennau » pour l'exercice de leur mandat pour la période s'étendant du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020 (00 h 00) et, pour autant que nécessaire, pour la période s'étendant du 1er juillet 2020 au 16 décembre 2020, date effective de la fusion par absorption.*
12. Décharge au commissaire de la société anonyme « DG Development ».
- Proposition d'octroyer la décharge au commissaire de la société anonyme « DG Development » pour l'exercice de son mandat pour la période s'étendant du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020 (00 h 00) et, pour autant que nécessaire, pour la période s'étendant du 1er juillet 2020 au 16 décembre 2020, date effective de la fusion par absorption.*

13. Délégation de pouvoirs pour l'exécution des décisions arrêtées.
Proposition d'octroyer à l'administrateur délégué, avec possibilité de suppléance, tous les pouvoirs en vue de l'exécution des décisions prises par l'Assemblée générale ordinaire, ainsi que tous les pouvoirs pour publier ces décisions.
14. Divers.

RESOLUTIONS

Après délibération, l'assemblée générale des actionnaires prend, par vote distinct pour chacune d'elles, les résolutions suivantes :

Première résolution- point à l'ordre du jour 4

L'assemblée générale approuve les comptes annuels statutaires clôturés au 31 décembre 2020, affectations et prélèvements inclus; y compris l'octroi d'un dividende brut de € 4,95 par action (ce dividende se compose, d'une part, de l'acompte sur dividende de € 4,25 brut par action, distribué en décembre 2020 et, d'autre part, d'un solde de dividende de € 0,70 brut par action). Le solde du dividende sera payable le 12 mai 2021 contre remise du coupon n° 30.

Cette résolution est approuvée par :

1.721.208..... voix POUR,
0..... voix CONTRE
et 0..... ABSTENTIONS

Deuxième résolution- point à l'ordre du jour 5

L'Assemblée nomme M. Philip De Greve en tant qu'administrateur indépendant non exécutif pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2023.

Cette résolution est approuvée par :

1.721.208..... voix POUR,
0..... voix CONTRE
et 0..... ABSTENTIONS

Troisième résolution- point à l'ordre du jour 6

L'Assemblée approuve la politique de rémunération de l'entreprise.

Cette résolution est approuvée par :

1.721.208..... voix POUR,
0..... voix CONTRE
et 0..... ABSTENTIONS

Quatrième résolution- point à l'ordre du jour 7

Le Président fait référence aux pages 73-81 du rapport financier annuel pour le rapport de rémunération 2020.

L'assemblée approuve le rapport de rémunération (faisant partie du rapport financier annuel 2020).

Cette résolution est approuvée par :

1.639.248voix POUR,
81.960 voix CONTRE
Et 0..... ABSTENTIONS

Cinquième résolution- point à l'ordre du jour 8

L'assemblée approuve de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.

Cette résolution est approuvée par :

1.639.248voix POUR,
81.960 voix CONTRE
Et 0..... ABSTENTIONS

Sixième résolution- point à l'ordre du jour 9

L'assemblée approuve de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.

Cette résolution est approuvée par :

1.721.208..... voix POUR,
0..... voix CONTRE
et 0..... ABSTENTIONS

Septième résolution- point à l'ordre du jour 10

L'assemblée approuve l'approbation des états financiers de la société anonyme « DG Development », qui est fusionnée par absorption avec Home Invest Belgium le 16 décembre 2020, pour la période s'étendant du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020, dans la version telle que présentée à l'assemblée générale.

Cette résolution est approuvée par :

1.721.208..... voix POUR,
0..... voix CONTRE
et 0..... ABSTENTIONS

Huitième résolution- point à l'ordre du jour 11

L'assemblée approuve d'octroyer la décharge aux administrateurs de la société anonyme « DG Development » pour l'exercice de leur mandat pour la période s'étendant du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020 (00 h 00) et, pour autant que nécessaire, pour la période s'étendant du 1er juillet 2020 au 16 décembre 2020, date effective de la fusion par absorption.

Cette résolution est approuvée par :

1.721.208..... voix POUR,
0..... voix CONTRE
et 0..... ABSTENTIONS

Neuvième résolution- point à l'ordre du jour 12

L'assemblée approuve d'octroyer la décharge au commissaire de la société anonyme « DG Development » pour l'exercice de son mandat pour la période s'étendant du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020 (00 h 00) et, pour autant que nécessaire, pour la période s'étendant du 1er juillet 2020 au 16 décembre 2020, date effective de la fusion par absorption.

Cette résolution est approuvée par :

1.721.208..... voix POUR,
0..... voix CONTRE
et 0..... ABSTENTIONS

Dixième résolution- point à l'ordre du jour 13

L'assemblée approuve d'octroyer à l'administrateur délégué, avec possibilité de suppléance, tous les pouvoirs en vue de l'exécution des décisions prises par l'Assemblée générale ordinaire, ainsi que tous les pouvoirs pour publier ces décisions.

Cette résolution est approuvée par :

1.721.208..... voix POUR,
0..... voix CONTRE
et 0..... ABSTENTIONS

Il n'y a pas d'autres points « **Divers** » sur lequel l'Assemblée a dû se prononcer.

N'ayant plus aucun point sur lequel délibérer, avec mention par le Président de l'approbation pour chaque point de l'agenda, la séance est levée à 15 :30 heures.



Ingrid Quinet
Président
Par procuration






PV AGO 2020_ FR_FINAL

Final Audit Report

2021-05-19

Created:	2021-05-19
By:	Véronique François (vfr@homeinvest.be)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAAdTN32AYPm9Ah8Ho_TOP_cBvAJRPZ1-9i

"PV AGO 2020_ FR_FINAL" History

-  Document created by Véronique François (vfr@homeinvest.be)
2021-05-19 - 1:28:46 PM GMT- IP address: 94.224.32.138
-  Document emailed to Ingrid Quinet (iqu@homeinvest.be) for signature
2021-05-19 - 1:29:00 PM GMT
-  Email viewed by Ingrid Quinet (iqu@homeinvest.be)
2021-05-19 - 1:34:14 PM GMT- IP address: 109.88.95.218
-  Document e-signed by Ingrid Quinet (iqu@homeinvest.be)
Signature Date: 2021-05-19 - 1:34:23 PM GMT - Time Source: server- IP address: 109.88.95.218
-  Agreement completed.
2021-05-19 - 1:34:23 PM GMT